

# Écologie du Lac Ahémé : Christian Comlan VIAHO fait un diagnostic profond dans sa thèse



*Écologie et Exploitation des principales espèces de l'ichtyofaune du lac Ahémé et de ses chenaux au Sud-Ouest du Bénin avant le dragage. C'est le sujet de la thèse défendue par Christian Comlan VIAHO après des années de recherches sur le lac Ahémé et ses chenaux au Sud-Ouest du Bénin. C'était à l'amphi SOKPON du Laboratoire d'Écologie Appliquée de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, dans la matinée de ce vendredi 21 octobre 2022.*

L'objectif de cette recherche conduite par Christian Comlan

VIAHO, est de contribuer à de meilleures connaissances et gestion des écosystèmes aquatiques à travers la caractérisation de l'environnement physico-chimique, l'analyse du peuplement et la détermination du niveau d'exploitation des principales espèces de poissons.

Après des années de dur labeur sur les eaux du lac Ahémé, les résultats de ses travaux de thèse dirigés par le Professeur Titulaire, Philippe A. LALEYE, ont enfin été présentés devant un jury composé de sept membres, présidé par le Professeur Titulaire Émile Didier FIOGBE en présence d'un public composé de parents, amis et collègues.

Cette défense de thèse marque la fin de sa formation doctorale en aménagement et gestion des ressources naturelles, option Pêche et Aquaculture. L'impétrant s'en est sorti avec la mention très honorable avec les félicitations du jury.



# Quid des résultats ?

Les résultats des travaux de la thèse de Christian Comlan VIAHO sur le lac Ahémé et ses chenaux ont montré que les eaux sont caractérisées par une conductivité variant de 0 à 46,5 mS/cm, une salinité comprise entre 0 et 28,3 g/L et une teneur en oxygène dissous se situant entre 0 et 8,55 mg/L avec une profondeur allant de 0,4 à 8 m.

Au total, 76 espèces de poisson, réparties dans 59 genres et dans 38 familles ont été recensées. 41 espèces sont estuariennes, 20 espèces sont d'origine marine et 15 sont des espèces d'eau douce. La connectivité entre les plans d'eau est faible due au comblement, provoqué par l'érosion des berges, les mauvaises pratiques de pêche et le mauvais dimensionnement des infrastructures de franchissement installées lors de la construction des routes.

Les engins et techniques de pêche utilisés n'assurent pas une gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques. La présence de stress subi par les peuplements de poisson a été également décelée.

À cet effet, l'impétrant n'a pas manqué de faire des recommandations pour l'amélioration de la gestion de cet écosystème aquatique et la durabilité des ressources halieutiques. Lesdites recommandations ont été adressées à l'endroit du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, à la Direction de la Production Halieutique, à l'Agence pour la Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC) l'Agence Béninoise pour l'Environnement, à la Direction Générale des Eaux, des Forêts et des Chasses et du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Selon Martin Nani GBEDEY, Directeur Général de l'Agence pour la Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC) présent à ce rendez-vous scientifique, c'est un plaisir de voir le monde universitaire s'intéresser au travail entamé par sa

direction. « C'est un document de référence qui permettra de faire l'évaluation une fois que le dragage sera terminé » a-t-il indiqué.

Le nouveau Docteur, Christian Comlan VIAHO a fait remarquer que son étude fait appel aux exploitants, aux pêcheurs ainsi qu'aux décideurs de prendre des décisions hâtives dans le sens d'une gestion durable des ressources halieutiques. « Ce que nous venons de faire est juste un chemin ouvert. Après les opérations de dragage, il faut reprendre pour comparer les données que nous avons actuellement » a-t-il laissé entendre.

Rappelons que le lac Ahémé et ses chenaux font partie des zones humides du Sud-Ouest du Bénin. Ils constituent à la fois un atout écologique et socioéconomique important pour les communautés riveraines.

***Constance AGOSSA***